

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 16 mars au 19 mars 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Djibouti** : Interdiction des surcharges rétroactives sur le fret
- ❖ **Madagascar** : Nomination d'un nouveau Premier ministre
- ❖ **Tanzanie** : Signature d'un protocole d'accord avec l'Ouganda pour le développement transfrontalier du SGR

LE CHIFFRE A RETENIR

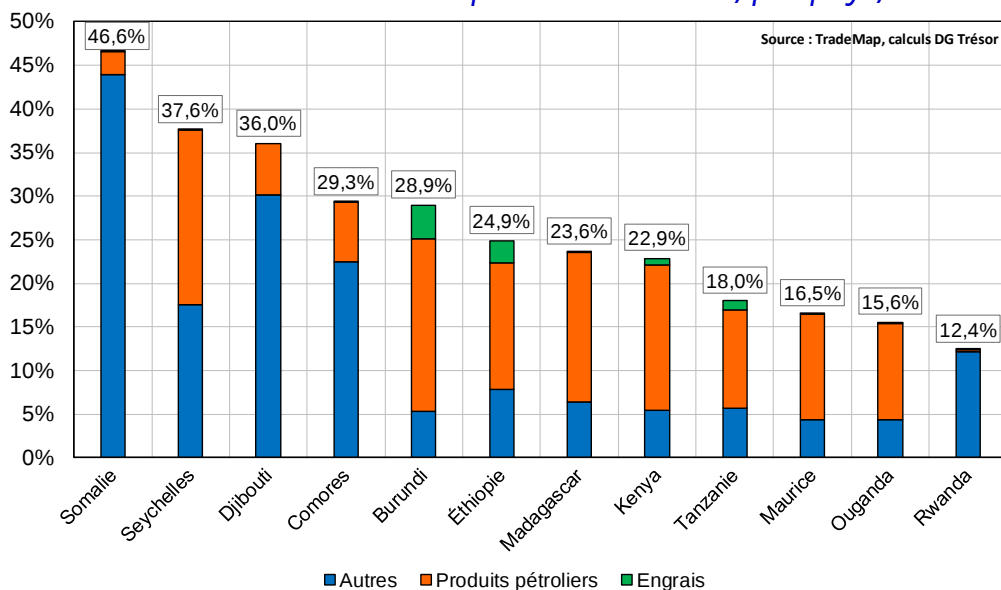
+ 9,4 %

RWANDA : CROISSANCE ÉCONOMIQUE
POUR L'ANNÉE 2025, SELON L'INSTITUT
NATIONAL DES STATISTIQUES

Le graphique de la semaine

AEOI : Dépendance aux importations en provenance du Moyen-Orient*

- En % des importations totales, par pays, en 2024** -



*Selon la classification TradeMap : Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Qatar, Koweït, Oman, Bahreïn, Égypte, Turquie, Israël, Iraq, Jordanie, Liban, Syrie, Yémen et Iran.

** Données de 2023 pour l'Éthiopie et Djibouti

Le Moyen-Orient occupe un rôle structurant en tant que fournisseur de la région d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien, en particulier pour les produits énergétiques. Cette dépendance est particulièrement marquée en Somalie, aux Seychelles et à Djibouti, tandis qu'elle apparaît plus contenue au Rwanda et en Ouganda. Ces derniers restent toutefois exposés de manière indirecte, leurs approvisionnements transitant en partie par les ports du Kenya et de la Tanzanie. Cette dépendance s'explique en grande partie par les échanges avec les pays du Golfe et, dans une moindre mesure, avec la Turquie. Elle est principalement liée aux importations de produits pétroliers, mettant en évidence une vulnérabilité régionale commune aux chocs énergétiques. Certains pays, comme la Somalie ou Djibouti, entretiennent toutefois des relations commerciales plus diversifiées avec la région. Dans ce contexte, les tensions récentes au Moyen-Orient constituent un risque direct pour la région, en renforçant les incertitudes sur les approvisionnements et les prix de l'énergie.

REGIONAL

Un financement européen de 40 M EUR soutient les start-ups technologiques africaines

La Banque européenne d'investissement (BEI), via sa branche EIB Global, a engagé 40 M EUR dans un fonds dédié aux start-ups technologiques africaines, géré par le capital-risqueur européen Speedinvest. Ce véhicule d'investissement vise à soutenir des entreprises innovantes dans plusieurs pôles technologiques du continent, notamment en Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est. Il cible en particulier les secteurs des services numériques, des paiements, de la santé, de la mobilité et de l'éducation. L'initiative s'inscrit dans les priorités du programme Global Gateway de l'Union européenne et vise à renforcer les liens économiques entre l'Afrique et l'Europe. Une attention particulière est accordée à l'inclusion financière et numérique, ainsi qu'au soutien à l'entrepreneuriat féminin, avec un objectif d'au moins 30 % des financements orientés vers des projets favorisant l'égalité de genre. Le dispositif ambitionne de faciliter l'accès au financement et d'accompagner la croissance des entreprises à fort potentiel.

BURUNDI

Signature d'un accord avec KoBold Metals pour numériser ses données géoscientifiques

Le Ministère burundais des Ressources minières, de l'Énergie, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a signé le 10 mars 2026 un accord de trois ans avec l'entreprise américaine KoBold Metals pour inventorier et numériser ses données géoscientifiques. L'entreprise, qui mène des projets d'extraction en Zambie et en République Démocratique du Congo, finance le projet et prévoit la formation de techniciens locaux. Les données resteront la propriété de l'État et une partie sera publiée en ligne.

COMORES

Lancement du chantier du Village des Jeux des îles de 2027

Le président de l'Union des Comores a procédé le 16 mars au lancement des travaux du Village des Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI) de 2027, à

Mwandzaza Djumbe, qui devraient réunir sept pays et territoires et plus de 3000 personnes. Ce projet prévoit la construction de 350 villas, en vue d'accueillir cet événement sportif programmé du 23 août au 3 septembre 2027. Le futur village comprendra également des équipements collectifs, notamment une mosquée et une école. La réalisation du projet s'accompagne de la construction d'autres infrastructures, incluant le réseau routier, les systèmes d'approvisionnement en eau, en électricité et en communications. Par ailleurs, un second chantier, confié à l'entreprise chinoise Hebei Construction, est en cours à Mitsudje, avec la construction d'un gymnase et d'une piscine olympique.

DJIBOUTI

Interdiction des surcharges rétroactives sur le fret face à la crise du Golfe

L'Autorité des ports et zones franches de Djibouti a ordonné aux agents maritimes de ne pas appliquer de frais supplémentaires sur les cargaisons chargées avant le début de la crise au Moyen Orient, sous peine de sanctions administratives. Cette directive vise à contenir les effets de la forte hausse des tarifs pratiqués par les armateurs : Hapag-Lloyd applique ainsi une surcharge de risque de guerre de 1500 USD par conteneur. La situation est par ailleurs aggravée par une crise assurantielle majeure. Le 5 mars, sept grands clubs d'assurance maritime ont suspendu leur couverture des risques de guerre dans le Golfe, laissant de nombreux navires sans protection. Les primes ont ainsi fortement augmenté, passant d'environ 0,25 % à plus de 1,5 % de la valeur des navires, accentuant les pressions à la hausse sur les coûts du transport maritime.

ÉTHIOPIE

Le ministère des Mines accorde de nouvelles des concessions pour l'exploitation de potasse, de minerai de fer et d'or

Le 13 mars 2026, le ministère des Mines a annoncé l'attribution de nouvelles concessions à Ethiopian Investment Holdings (EIH), l'entreprise chinoise ZYT BDIM et à Bero Mining, portant respectivement sur l'exploitation de potasse, de minerai de fer et d'or. Le projet de potasse, intrant clé pour la production d'engrais, sera développé en partenariat avec le

groupe nigérian Dangote dans la région Afar, sur un périmètre de 365 km², avec une répartition du capital de 40 % pour l'ElH et 60 % pour Dangote. Bero Mining devrait lancer ses activités dans la région du Benishangul Gumuz. Le ministère des Mines estime que l'ensemble de ces trois projets pourrait représenter des investissements de l'ordre de 2 Md USD.

Les entreprises expriment leur mécontentement face à la nouvelle directive fiscale

Le 13 mars, des entreprises éthiopiennes ont été reçues au ministère des Finances pour échanger sur une directive modifiant la législation fiscale. À cette occasion, elles ont exprimé plusieurs préoccupations, notamment quant à l'obligation d'adopter une comptabilité formelle, perçue comme susceptible de peser sur leur trésorerie et leur viabilité. Les entreprises ont également fait part de leurs inquiétudes concernant l'impôt minimum alternatif (MAT), dont le mécanisme pourrait accroître le risque de faillite, ainsi que sur les acomptes trimestriels, jugés contraignants pour leur liquidité et leur activité. Désormais fixés à 25 % de l'impôt de l'année précédente par trimestre, ces acomptes s'accompagnent d'un MAT établi à 2,5 % du chiffre d'affaires annuel, y compris pour les entreprises déficitaires, ce qui alimente les inquiétudes du secteur privé.

KENYA

Le président Ruto signe une loi visant à reformer le secteur du café

Le Coffee Act (projet de loi datant de 2023) a été promulgué ce vendredi 13 mars par le président William Ruto. Cette loi vise à restructurer l'industrie du café en créant un cadre réglementaire plus centralisé, via le Coffee Board. L'organisme sera chargé de superviser l'octroi des licences, l'enregistrement des distributeurs, l'élaboration des politiques, la collecte de données sur le secteur, ainsi que la promotion du café kenyan sur les marchés locaux et internationaux. La création d'un Institut de recherche et de formation sur le café vise par ailleurs à promouvoir la recherche, l'innovation et la formation technique dans l'ensemble du secteur. La loi prévoit une taxe de 2,5 % sur les exportations et importations de café afin de financer le développement et la commercialisation du café. Ces réformes devraient permettre rationaliser la gestion

du secteur, renforcer le contrôle institutionnel et améliorer la compétitivité du café kenyan sur les marchés mondiaux.

Lancement d'une initiative visant à privatiser son premier port maritime, situé à Shimoni

En mars 2026, le gouvernement Kenyan, via la Kenya Ports Authority (KPA), a ouvert le port de Shimoni aux investisseurs privés dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). L'exploitant privé devra gérer les opérations, les investissements et la maintenance du port, tandis que la KPA conservera le poste d'amarrage et coordonnera le respect des réglementations gouvernementales. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie visant à dynamiser l'économie bleue du Kenya. L'Etat kenyan compte sur le port de Shimoni, qui a une capacité de manutention de 24 000 tonnes de poisson par an, pour stimuler son potentiel dans la pêche. L'accord de Shimoni pourrait servir de modèle pour la privatisation de certaines opérations dans les ports de Mombasa et de Lamu.

MADAGASCAR

Nomination d'un nouveau Premier ministre

Le 15 mars 2026, M. Mamitiana Rajaonarison a été nommé Premier ministre (PM) de la Refondation de Madagascar, succédant à M. Herintsalama Rajaonarivelo. Ancien officier supérieur formé à l'Académie militaire d'Antsirabe, M. Rajaonarison en préside depuis 2025 la 23ème promotion, dont est également issu le Colonel Michael Randrianirina, Président de la Refondation de la République de Madagascar. Il a également suivi une formation à l'École des officiers de la Gendarmerie nationale de Melun, en France. Le nouveau PM est titulaire d'un diplôme de l'École nationale d'administration obtenu en 2008 (dont il a été le Président de l'association des anciens entre 2023 et 2025), ainsi que d'un master en science politique de l'Institut d'études politiques de Madagascar (2015). Il est devenu administrateur civil en 2013, et a notamment occupé les fonctions de directeur du Bureau indépendant anticorruption (Bianco) pour la province de Tuléar (2018-2021), puis de directeur général du Samifin de 2021 à 2026. Lors de la cérémonie de passation de pouvoir, le nouveau PM a annoncé le maintien du calendrier de la Refondation présenté à l'Union africaine fin février.

MAURICE

Lancement par Seaturns de son premier projet houlomoteur pré-commercial à Maurice

L'entreprise française Seaturns, spécialisée dans la production d'électricité à partir de l'énergie issue des vagues, a annoncé le lancement de son premier projet à Maurice. Lauréate de l'appel à projets NSEPCRET Round 3 de l'Autorité mauricienne des énergies renouvelables (MARENA), Seaturns développera une ferme houlomotrice pré-commercial connectée au réseau électrique national. Cette sélection lui permet de bénéficier d'un contrat d'achat d'électricité avec le Central Electricity Board, l'opérateur public, garantissant un débouché pour l'énergie produite. La première phase du projet prévoit la mise en place d'une ferme pilote d'une capacité de 2 MW, destinée à démontrer la viabilité technique et les performances industrielles de sa technologie. En fonction des résultats obtenus, la capacité totale de la ferme pourrait être augmentée à 10 MW. Pour Maurice, ce projet s'inscrit dans une stratégie de diversification du mix énergétique et de transition vers des sources renouvelables. Le projet est mené en partenariat avec le groupe mauricien Taylor Smith Group, chargé d'appuyer la fabrication d'équipements, le déploiement technique et la maintenance.

UGANDA

La dette publique atteint 52,7 % du PIB fin 2025

Le Ministère des Finances a publié, le jeudi 12 mars, son [bulletin statistique trimestriel sur la dette](#) à fin décembre 2025. La dette publique atteint 34,9 Md USD (plus de 130 000 Md UGX, soit 52,7 % du PIB), en hausse de +8 % en six mois. Cette dynamique est principalement tirée par l'émission de titres domestiques, qui représentent 54,5 % du total. Cette accumulation rapide de dette intérieure pèse sur le crédit au secteur privé et accroît le coût du service de la dette, désormais estimé à 5 % du PIB, avec une part des recettes domestiques consacrée au service attendue à 45 % d'ici juin (contre 36 % un an plus tôt). La dette externe s'est stabilisée à 15,9 Md USD, majoritairement concessionnelle et détenue à 54,7 % par les institutions multilatérales, dont l'IDA et le FMI.

L'inflation continue de diminuer et atteint son plus bas niveau depuis 2 ans

L'inflation sur les 12 derniers mois est, pour la première fois depuis janvier 2024, sous la barre des +3,0 %, à +2,9 %. Elle oscillait entre +3,0 et +4,0 % en 2024-2025. L'inflation sous-jacente est aussi en baisse à +3,0 %. Cette baisse s'explique par une politique monétaire restrictive (taux directeur stable à 9,75 % depuis octobre 2024) et une baisse du prix des produits alimentaires grâce à de bonnes récoltes en 2025. A très court terme, les prix alimentaires (+1,1 %) et énergétiques (+0,6 %) connaissent toutefois une nouvelle hausse en février 2026, qui pourrait s'accroître avec la situation au Moyen-Orient depuis mars.

RWANDA

La croissance atteint +9,4 % en 2025

Selon les données publiées par l'[Institut national de statistique du Rwanda](#), l'économie a enregistré une croissance de +9,4 % en 2025 (après +8,9 % en 2024), dépassant les prévisions initiales fixées à +7,0 %. Le produit intérieur brut a atteint 23 387 Md de francs rwandais, contre 19 918 Md en 2024. La croissance a augmenté au cours de l'année, culminant à plus de +11,0 % aux T3 et T4. Le secteur des services, qui représente 52 % du PIB, a progressé de +9,0 %, soutenu notamment par le commerce et les technologies de l'information. L'industrie a enregistré une croissance de +11,0 %, portée par les activités minières et la construction. Le secteur agricole, représentant 20 % du PIB, a progressé de +7,0 %, avec une hausse des cultures d'exportation, notamment le café. Ces performances traduisent une dynamique économique soutenue, appuyée par les politiques publiques et la diversification sectorielle.

SOMALIE

Le changement climatique pourrait entraîner une baisse du PIB de 13,5 % d'ici 2060

La Banque mondiale a publié son [Country Climate and Development Report](#) consacré à la Somalie, mettant en évidence la forte vulnérabilité du pays aux risques climatiques. Selon ce rapport, le produit intérieur brut (PIB) pourrait reculer jusqu'à 13,5 % d'ici 2060 en l'absence de mesures d'adaptation significatives. Cette trajectoire s'explique notamment

par la dépendance de l'économie somalienne aux secteurs sensibles aux aléas climatiques, en particulier l'agriculture et l'élevage, ainsi que par la récurrence des épisodes de sécheresse. Les impacts attendus concernent également les infrastructures, la sécurité alimentaire et les déplacements de population. Dans ce contexte, la Banque mondiale souligne l'importance d'investissements accrus dans l'adaptation et la résilience climatique, afin de limiter les pertes économiques et soutenir une trajectoire de développement plus soutenable.

SOUDAN

Lancement de services bancaires USSD pour élargir l'accès à la finance mobile

Les autorités du Soudan ont lancé des services bancaires basés sur la technologie Unstructured Supplementary Service Data (USSD), visant à faciliter l'accès aux services financiers mobiles, notamment pour les populations non bancarisées. Ce dispositif permet d'effectuer des transactions (transferts, paiements, consultation de comptes) via des téléphones mobiles sans connexion internet, constituant ainsi une solution adaptée à un contexte d'infrastructures numériques limitées. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large d'inclusion financière, dans un pays où l'accès aux services bancaires reste faible et fortement contraint par la situation économique et sécuritaire.

SOUDAN DU SUD

Remise de dette de 21 M USD de cotisations à l'occasion du 25^{ème} sommet de la CAE

Au 25^e sommet ordinaire de la Communauté d'Afrique de l'Est tenu à Arusha (Tanzanie), le 7 mars 2026, les États membres ont approuvé une annulation de 50 % des arriérés de cotisations, offrant ainsi un allègement de 21 M USD au Soudan du Sud. Cette mesure, annoncée par le président kényan William Ruto, vise à soulager la charge financière des pays en difficulté. Le président kényan a également souligné que « les plus grandes économies devaient payer davantage ». Un nouveau système de contributions « 50/50 » remplace donc le modèle égalitaire : la moitié du budget sera répartie également entre tous les membres et l'autre moitié sera basée sur la taille de l'économie de chaque pays.

Les États avec des arriérés doivent néanmoins régler le reste de leur dette dans les deux prochaines années pour continuer à bénéficier des avantages du bloc.

SEYCHELLES

Sept protocoles d'accord bilatéraux signés lors de la visite du président à Maurice

Dans le cadre de la visite officielle du président seychellois Patrick Herminie à Maurice, sept protocoles d'accord (MoU) ont été signés le 12 mars 2026, marquant un renforcement du partenariat bilatéral. Ces accords couvrent plusieurs secteurs stratégiques : la pêche, l'agriculture, la culture, l'investissement, le tourisme, l'économie bleue et les services de secours. Les discussions ont porté en priorité sur la gestion conjointe du plateau des Mascareignes, enjeu clé pour les ressources marines. Les accords prévoient la mise en place d'un accès réciproque encadré aux zones de pêche des deux pays, dans le cadre de mécanismes bilatéraux définissant notamment les conditions d'exploitation, les zones concernées et les modalités de gestion durable des ressources, ainsi qu'un renforcement de la coopération en matière de sécurité maritime. Un partenariat a également été établi entre Statistics Mauritius et le Bureau national des statistiques des Seychelles afin d'améliorer la qualité des données. Les deux pays ont, par ailleurs, évoqué le développement d'offres touristiques conjointes, le renforcement de la connectivité aérienne et une coopération accrue en matière d'investissement. Enfin, le président seychellois a annoncé l'ouverture prochaine d'une mission diplomatique des Seychelles à Maurice afin de pérenniser cette relation.

TANZANIE

Des fondamentaux macroéconomiques solides en début 2026

Les données publiées le 5 mars par la Banque centrale de Tanzanie font état d'une situation macroéconomique globalement favorable au début de l'année 2026. L'inflation s'est établie à +3,2 % en février, en légère diminution par rapport aux mois précédents, portée par le recul des prix alimentaires et de l'inflation sous-jacente. Sur le plan monétaire, la masse monétaire au sens large (M3) a fortement

augmenté (+26,3 % en janvier), soutenue par une progression du crédit au secteur privé. Le crédit au secteur minier a notamment fortement augmenté (+91,4 %), tandis que les prêts aux particuliers demeurent prépondérants. Les adjudications de titres publics ont par ailleurs été sursouscrites, traduisant une confiance soutenue des investisseurs dans la dette domestique. Sur le plan externe, le déficit courant s'est réduit, porté par la hausse des exportations d'or, et les réserves de change atteignent 4,8 mois d'importations, au-dessus du seuil prudentiel régional. La croissance est attendue à +6,4 % en 2026. La hausse des prix du pétrole liée aux tensions au Moyen-Orient constitue toutefois un risque à la hausse sur l'inflation.

Signature d'un protocole d'accord avec l'Ouganda pour le développement transfrontalier du Standard Gauge Railway

À l'issue de la 5^e session de la Commission permanente mixte qui s'est tenue à Dar es Salaam, la Tanzanie et l'Ouganda ont signé le 13 mars 2026 un protocole d'accord portant sur le développement conjoint d'un tronçon du Standard Gauge Railway (SGR, chemin de fer à écartement standard). Le corridor transfrontalier devrait relier les lignes Isaka–Lusahunga–Murongo/Kikagati à Mpondwe et s'étendre sur plus de 600 km, connectant les réseaux SGR des deux pays. Il devrait à terme se prolonger vers l'est de la République démocratique du Congo. L'objectif est de développer le transport ferroviaire de fret à travers la région, afin de réduire les coûts logistiques élevés du fait d'une forte dépendance au transport routier. La ligne permettrait notamment de faciliter l'acheminement de minerais – or, cuivre, fer – vers le port de Dar es Salaam. La Banque africaine de développement (BAD) soutient le projet et l'a intégré à son programme prioritaire d'infrastructures 2026.